



LOCALE

UNE QUESTION, UN EXPERT

Cataracte : la vue qui baisse ce n'est pas une fatalité !

"Si la cataracte touche majoritairement les plus de 60 ans, il peut exister des cataractes précoces, surtout avec des comorbidités comme le diabète, une myopie forte, certaines maladies inflammatoires ou suite à la prise de médicaments", explique le Dr Emilie Granget, à Aix-en-Provence (photo ci-contre). Le premier symptôme qui doit alerter : une baisse de vision progressive, malgré la correction des lunettes. L'examen de dépistage est très simple. "On mesure la vision du patient, et on observe l'aspect de son cristallin, détaille le Dr Granget. Le cristallin est la lentille convergente de notre oeil, qui, avec la cornée, fonctionne comme une loupe et focalise les rayons lumineux sur la rétine. Le cristallin est composé de cellules transparentes, fibreuses et allongées qui conduisent la lumière. Lorsqu'il

s'opacifie, on souffre de cataracte. Elle survient principalement avec l'âge. Quand le cristallin devient opaque, il faut le remplacer. "Le seul traitement est chirurgical", explique le Dr Granget, "Quand la baisse de vision devient gênante pour la vie quotidienne du patient, on propose d'opérer. Il s'agit d'enlever le cristallin et de le remplacer par un implant fait sur mesure, à la taille exacte de l'oeil du patient." Il existe plusieurs types d'implants dont le choix le plus adapté se fera avec l'ophtalmologiste. L'implant permet d'améliorer les problèmes de vision comme la myopie, l'hypermétropie, l'astigmatisme, la presbytie. "Nous suivons dans la mesure du possible la volonté du patient, mais le choix de l'implant sera aussi guidé par l'examen préopératoire et l'existence ou non de certaines maladies de l'oeil."

L'opération se déroule en ambulatoire, sous anesthésie locale et dure une quinzaine de minutes. La récupération visuelle se fait dès le lendemain et s'améliore au cours des jours suivants. "Un contrôle par l'ophtalmologiste est effectué dans la semaine qui suit l'intervention. Un traitement par collyres est nécessaire en postopératoire. L'injection systématique d'antibiotique dans l'oeil en fin d'intervention permet de réduire considérablement le risque d'infection", conclut le Dr Granget. Parmi les 500 000 chirurgies de la cataracte pratiquées, chaque année en France, la fréquence des complications postopératoires est extrêmement faible. Cette opération a transformé le quotidien de millions de personnes. ■

par Florence Cottin

